



Commune des
Ponts-de-Martel

Informations relatives à la poursuite de la réfection de la Grande rue

Madame, Monsieur,

La réfection de la Grande rue se poursuivra cette année encore, tant au niveau des infrastructures souterraines (sous la direction de la commune) qu'en surface (sous la direction du canton). Au travers de ce document, le Conseil communal souhaite vous communiquer les informations en sa possession à l'heure actuelle et vous donnera davantage de détails dès que possible.

Ces travaux reprendront **le 10 mars 2025**, date à partir de laquelle la circulation routière sur la Grande rue sera régulée au moyen de feux tricolores. Le début de la rue de l'Industrie (tronçon en bleu sur le plan ci-dessous) sera notamment fermé durant une quinzaine de jours **début mars**.

A partir de **juillet-août**, le secteur de la Grande rue situé entre le Kiosque et la Place du Village (tronçon en vert sur la plan ci-dessous) sera interdit à la circulation; celle-ci sera déviée par la Place du Village via la rue de l'Industrie.



Nous vous remercions pour votre compréhension face aux désagréments occasionnés par ce chantier. Nous vous remercions également de faire bon accueil aux entreprises effectuant ces travaux dont le personnel est à l'écoute de la population en cas de problème et met tout en œuvre afin qu'ils se déroulent au mieux.

Avec nos cordiales salutations.

Le Conseil communal